



Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
Section locale **FO DGFIP62**
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Complément au compte rendu du CTL du 25/09/2014 Transfert du Poste comptable d'ARRAS Banlieue à la Direction Départementale



Les raisons de la colère !



Le 17 octobre 2013 la Direction nous présentait son projet qui consistait à installer, en 2014, les trésoreries d'Arras Banlieue et d'Arras Municipale au rez-de-chaussée de la Direction, immeuble Foch. Cette opération permettait, outre l'économie des locaux occupés par la Trésorerie d'Arras municipale (49 611 €), de mettre en vente l'immeuble de la Trésorerie d'Arras Banlieue estimé à 300 000 € (en 2011). Au final, cette opération répondrait totalement au 1er axe majeur de la politique immobilière de la DGFIP, à savoir la diminution du coût des loyers et des frais de gestion à travers la rationalisation du parc. Pour permettre l'installation des trésoreries, il était indispensable de modifier les implantations de plusieurs services de la Direction situés tant dans l'immeuble Foch que dans l'immeuble Brassart. Depuis, seule la trésorerie d'Arras municipale a rejoint les locaux de Foch le 12 juin 2014.

Commentaires FO : Lors de ce CTL et mandatés par les agents de la Trésorerie d'Arras Banlieue, les élus **FO-DGFIP62**, SFP et CGT ont remis une pétition de l'ensemble des collègues signifiant au Directeur leur opposition totale à ce déménagement. Pour **FO-DGFIP62**, la direction, dans tous ses discours, dans toutes ses réunions, «vend» les mêmes refrains du style «ce sera mieux après qu'avant» ou encore «la DDFIP62 se doit de rationaliser l'utilisation de ses bâtiments», «nous nous devons de favoriser l'optimisation des surfaces», **avec une conviction qui force l'admiration mais qui ne résiste pas à l'analyse**. Voici celle de **FO-DGFIP62** en quelques points :

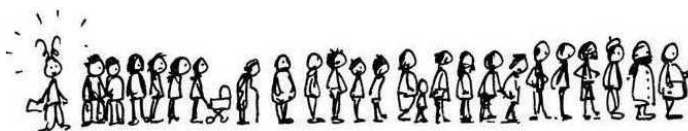
Sur les conditions de travail :

Les agents de la trésorerie d'Arras Banlieue n'ont jamais demandé un changement de local et la future disposition des locaux au sein du bâtiment Foch n'est pas de nature à améliorer leurs conditions de travail. Au delà du rafraîchissement des locaux et la pose de quelques closos ici ou là, nous ne voyons pas d'amélioration, pire, la surface utile par agent diminue.

Où est l'amélioration des conditions de travail des agents ?

Sur les conditions d'accueil du public :

La configuration des futurs locaux dégradera fortement les conditions d'accueil du public. Les box réservés à la réception, d'une taille minimaliste, font moins de 3m². La réception du public dans l'espace dédié en direction est lui aussi trop restreint du fait de la concentration des accueils de la Direction, de la Trésorerie d'Arras Municipale et de ceux prévus d'Arras Banlieue. Avec un hall d'accueil d'à peine 20 M² utiles, il est évident que de nombreux incidents surviendront et qu'aucune confidentialité ne pourra être assurée.



Où est l'amélioration des conditions d'accueil du public ?

Sur les conditions d'accueil de nos partenaires :



Tout d'abord et de part son emplacement, le local actuel dispose de parkings gratuits à disposition des 52 maires et de leurs collaborateurs (secrétaires de mairie et régisseurs notamment). L'absence de parking pour nos partenaires est très préjudiciable pour notre image, **mais surtout pour leur sécurité**. La trésorerie d'Arras Banlieue reçoit un nombre important de régisseurs qui manient fonds et valeurs. Le quartier de la Gare d'Arras n'est pas réputé pour être le plus sûr de la commune. L'absence totale de parking gratuit à proximité est également un point très négatif et la DDFiP du Pas de Calais est incapable de gérer ce paramètre puisqu'elle n'a aucune compétence sur la voirie de la Ville d'Arras.

Ensuite, les locaux prévus à la direction sont plus petits que les actuels. Or, un maire est souvent accompagné d'un adjoint et/ou de son secrétaire de mairie et la réception dans un bureau aux dimensions restreintes n'est pas un progrès. La Direction nous indique sur ce point que nos partenaires devront venir sur rendez-vous, tout comme les régisseurs ! Et pour les versements spontanés, ils devront repasser ?

Affirmer ce genre de propos et imaginer recevoir systématiquement sur rendez-vous témoigne d'une méconnaissance du travail, très inquiétante de la part de notre direction !

Où est l'amélioration du service public ?

Sur l'exercice des missions :

La crainte est grande de subir, une fois ce projet réalisé, une fusion avec la Trésorerie d'Arras Municipale. **FO-DGFiP62** sait d'ores et déjà qu'un poste comptable de cette taille deviendra vite ingérable. Les expériences à Calais et Béthune l'ont déjà démontré. Les agents redoutent cette fusion qui leur ferait perdre toute polyvalence et une partie de leurs compétences. Le service rendu aux partenaires s'en trouverait donc amoindri. De nombreux élus locaux nous ont déjà averti qu'ils ne supporteraient pas une nouvelle fusion de poste, synonyme de dégradations du service public.

Concernant l'accueil prévu dans le bâtiment Foch, les contraintes budgétaires «obligent» la Direction locale à prendre des mesures pour – encore une fois – entasser le plus d'agents possible dans les bâtiments à disposition... Si sur le papier, la venue d'Arras Municipale pouvait se concevoir du fait de l'occupation d'un local privé et onéreux, la réalité de l'arrivée d'Arras Banlieue posera de sérieux problèmes organisationnels et matériels. Par ailleurs, ces 2 trésoreries seront, entre autres, obligées d'assurer l'accueil commun pour les 2 trésoreries, les dépôts de fonds, les produits divers, etc... Au total et selon le type d'accueil, il y aura au moins 8 flux différents à gérer, alors même qu'il n'existe qu'une seule banque d'accueil avec un seul siège ! Alors même que les travaux sont déjà réalisés sans que la direction n'ait tenu compte de ces paramètres, on imagine facilement que ce sont les agents et le public qui trinqueront lorsque le hall d'accueil (4m x 5m !) connaîtra sa première échéance.



Où est l'amélioration de l'exercice de nos missions ?

Sur la politique immobilière de l'Etat :

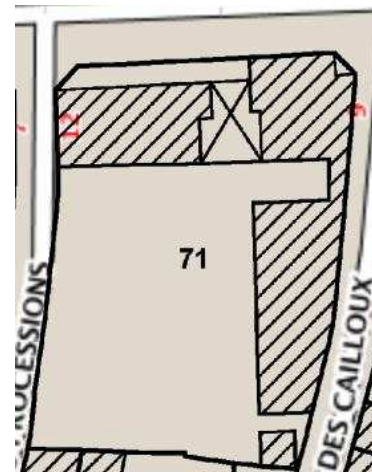
Autre point souligné par la Direction : le respect de la politique immobilière de l'Etat... Là encore, on cherche à nous enrober le bonbon afin qu'il soit le plus alléchant possible... En effet, une telle opération (vente partielle du bâtiment du CRINCHON) a déjà été étudiée par le passé. Or, il s'avère que la DG avait re-toqué ce projet initial au motif que les 2 structures (Arras Banlieue et la Paerie) sont dépendantes l'une de l'autre, tant du point de vue architectural qu'en matière énergétique. Cette situation n'ayant pas changé, pourquoi cette partie de bâtiment serait-elle cessible aujourd'hui ?

La preuve en image !





Sur cette copie d'écran du plan cadastral, il est aisé de constater qu'en plus des frais permettant la mise en vente de l'immeuble, il faudra aussi procéder à la division parcellaire de cette ensemble immobilier.



Sur le bâtiment lui même, fruit de la réflexion combinée d'une architecte, au goût pour l'art assez prononcé mais au sens pratique plutôt limité, et d'un TPG désireux de marquer son passage dans le Pas de Calais par une empreinte indélébile, tous s'accordent à dire qu'il n'a pas été conçu pour recevoir des services de l'Etat... C'était pourtant le cahier des charges initial ! Au passage, nous remercions ce TPG, que nous ne nommerons pas, il serait trop heureux de voir son nom associé à notre charmant département ... Michel si tu nous lis :-P ...

Dès lors, quels services de l'Etat voudraient occuper un tel bâtiment ?? Aucun, bien évidemment !! Et pour plusieurs raisons : tout d'abord il faut le rendre indépendant sur le plan énergétique, ensuite il faut le rendre indépendant sur le plan de l'accessibilité puisque la grille d'entrée est commune, enfin il faut le rendre indépendant sur le plan du parking et des espaces verts puisqu'ils sont communs. Vous le constatez, les plans sont nombreux mais c'est surtout celui de la direction qui est à revoir !

Dés lors, et notre analyse touche à sa fin, puisque que ce bâtiment sera vide, que personne n'en voudra (plusieurs administrations sont déjà venues voir le bâtiment et sont parties en courant), et qu'il sera de ce fait invendable, même si reconnu cessible (c'est pas gagné !), ce bâtiment restera vide et se dégradera à vitesse grand V !

Où est le respect de la politique immobilière de l'Etat ??

Pour FO-DGFiP62, plutôt que de faire des plans sur la comète et de vouloir à tous prix inscrire une ligne supplémentaire sur le bulletin de note à rendre au Directeur Général, il serait bien plus judicieux de dépenser efficacement et de regarder le sujet de façon pragmatique, plutôt que sur du court terme et par le petit bout de la lorgnette.

D'autres solutions peuvent être étudiées, encore faut-il le vouloir !!

Il en va des conditions de travail des agents !

Il en va des conditions d'accueil du public !

Il en va des conditions d'accueil de l'ensemble de nos partenaires !

Il en va de l'exercice des missions !

Il en va du respect de la politique immobilière de l'Etat !